

Un Directeur du patrimoine bâti (H/F)

Le Directeur du patrimoine bâti conçoit, propose et impulse une politique dynamique de gestion du patrimoine bâti départemental, assure son animation et évalue sa mise en œuvre. À ce titre, il pilote la programmation pluriannuelle des travaux et garantit aux plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Il est garant de la sécurité, la solidité et la sûreté des bâtiments ainsi que de la sécurité des occupants et des usagers des bâtiments. Il assure le pilotage du partage de la fonction patrimoniale. Il supervise enfin l'appui technique apporté aux collectivités en matière de projets de construction/réhabilitation de bâtiments et d'aménagement d'espaces publics dans la cadre de l'assistance technique. Pour ce faire, il est chargé du management et de l'animation globale de l'équipe de direction.

GRADE MINIMAL : Attaché / Ingénieur

GRADE MAXIMAL : Administrateur Hors Classe / Ingénieur en chef hors classe

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Assurer le management et l'animation de l'équipe d'encadrement

- Encadrer, animer l'équipe et assurer la gestion RH y afférent
- Organiser la direction, garantir la cohérence du fonctionnement, l'efficacité et la qualité du rendu de service
- Piloter les indicateurs de gestion, de suivi et d'évaluation de l'activité
- Piloter le budget de la direction et garantir le suivi de son exécution
- Organiser et piloter le système d'informations de la direction
- Garantir la mise en œuvre d'une veille juridique sur l'ensemble des domaines d'intervention du service
- Rendre compte de l'avancement des dossiers ; proposer au DGS des éléments de décision et d'action
- Représenter le Département

2- Concevoir, proposer et piloter une politique patrimoniale dynamique en cohérence avec les orientations stratégiques et les besoins des services

- Concevoir et proposer une stratégie globale en matière de patrimoine intégrant les enjeux et les besoins de la collectivité
- Réaliser un état des lieux et expertiser le patrimoine existant (inventaire, suivi, diagnostic du patrimoine, etc.)
- Assurer l'analyse globale des besoins en matière de patrimoine bâti et immobilier
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté des bâtiments ainsi que la sécurité des occupants et des usagers des bâtiments
- Concevoir des indicateurs de pilotage et des outils dédiés à la connaissance et la gestion de la fonction patrimoniale

3- Concevoir, proposer et piloter une stratégie foncière visant à valoriser les biens de la collectivité et rechercher des pistes d'économie

- Piloter les acquisitions, ventes et locations de terrains et immeubles
- Garantir le respect de cadre réglementaire en matière de bien pris à bail ou mis à disposition
- Concevoir et proposer une occupation efficiente du parc immobilier
- Garantir une occupation efficiente des services dans les sites
- Organiser la mise en œuvre et le partage d'un système d'informations de gestion des biens meubles et immeubles

4- Organiser, piloter, impulser et garantir le partage de la fonction patrimoniale avec les services usagers et les partenaires impliqués, communiquer les processus, les modes de gestion y afférents

- Définir et formaliser le cadre général et les processus nécessaires au pilotage de la fonction patrimoniale
- Organiser et garantir la coordination avec l'ensemble des acteurs internes et externes
- Garantir la communication sur l'offre des services de la direction, les modalités d'interventions et les interlocuteurs dédiés
- Garantir la lisibilité des actions de la direction pour optimiser les échanges avec les services et les partenaires
- Garantir l'animation des partenaires internes impliqués dans l'entretien des bâtiments

5- Assurer le pilotage des programmes pluriannuels de travaux (réhabilitation, construction, entretien et maintenance) conformément au cadre réglementaire de réalisation des projets bâtimentaires et des procédures de commande publique

- Examiner et opérer les arbitrages nécessaires (choix techniques, priorité, etc.)
- Valider la programmation pluriannuelle d'opérations d'investissement (construction, déconstruction et travaux neufs)
- Valider la programmation pluriannuelle des opérations et des travaux d'entretien et de maintenance immobilière
- Garantir le respect des procédures et la conformité réglementaire de l'ensemble des travaux
- Garantir la mise en œuvre de dispositifs de contrôle d'hygiène et de sécurité des bâtiments

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissance : Environnement, fonctionnement, gouvernance et enjeux des collectivités territoriales ; Enjeux en matière de préservation et valorisation des patrimoines ; Stratégie patrimoniale et immobilière ; Législation en matière de construction et d'habitation, d'environnement, d'urbanisme, des propriétés et des personnes publiques, du patrimoine et des marchés publics ; Techniques d'ingénierie du bâtiment (gros œuvre et second œuvre) ; Règles de la maîtrise d'ouvrage publique : maîtrise d'ouvrage déléguée, DSP, CPE, PPP ; Règles de sécurité sur les chantiers ; Techniques et outils de planification des opérations de construction ; Techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux et des réglementations en vigueur, Législation amiante, plomb, qualité de l'air ; Normes et réglementations de construction françaises et européennes ; Normes et réglementation en matière ERP ; Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité des bâtiments ; Contrôles périodiques réglementaires ; Gestion environnementale et énergétique ; Technique de diagnostic, d'analyse et d'audit ; Ingénierie de gestion de projet ; Outils informatiques et bureautiques

Savoir-faire : Analyser, poser un diagnostic global et contribuer à évaluer des politiques publiques ; Déterminer et élaborer une stratégie et sa déclinaison en objectifs ; Effectuer des études prospectives ; Piloter des projets structurants ; Piloter un budget ; Structurer et organiser un service ; Élaborer des indicateurs de pilotage ; Organiser un système d'informations ; Manager, mobiliser et animer une équipe (management supérieur) ; Savoir arbitrer et décider ; Conduire le changement ; Responsabiliser ses collaborateurs ; Mobiliser les compétences autour d'un projet, en cohésion et transversalité ; Anticiper les évolutions et proposer des initiatives innovantes ; Conduire des réunions à fort enjeu ; Savoir négocier ; Communiquer pour expliquer le sens de l'action ; Savoir expliquer les décisions ; Communiquer avec les décideurs, les encadrants et les agents ; Aisance rédactionnelle et orale ; Recherche d'efficience

Savoir être : Sens du service public ; Sens de l'innovation ; Esprit de synthèse ; Capacité d'adaptation ; Qualité relationnelle ; Dynamisme et proactivité ; Leadership ; Rigueur et pragmatisme ; Savoir agir dans la complexité ; Mobilité intellectuelle et curiosité ; Sens du travail en équipe ; Sens des responsabilités ; Disponibilité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Diplôme d'état d'ingénieur ou équivalent ; Permis B

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à 25 points de NBI. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au concours, ...) **avant le 14/04/2023**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Anne Sophie PEROT, Directrice générale adjointe, au 03.29.45.78.37